



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Lutte contre l'exclusion

Question au Gouvernement n° 2407

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Louis Mexandeau. (Vives exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. Louis Mexandeau. Convenons-en, monsieur Vasseur, votre réponse n'était pas pauvre, elle était nulle. (Exclamations sur les mêmes bancs.)

Monsieur le Premier ministre, hier après-midi, à cette tribune, Mme de Gaulle-Anthonioz, au nom du Conseil économique et social, rappelait que l'éducation nationale était l'une des grandes absentes du projet de loi dit de renforcement de la cohésion sociale.

Comment s'en étonner quand votre gouvernement, par sa politique, ne cesse de renforcer la précarité ? (Protestations sur les mêmes bancs.)

M. Richard Cazenave. Provocateur !

M. Louis Mexandeau. Quand vous supprimez 5 000 postes dans l'éducation nationale, dont 3 000 dans l'enseignement primaire, prétendez-vous lutter contre l'illettrisme ?

Quand vous diminuez les moyens des zones d'éducation prioritaires, les ZEP, prétendez-vous renforcer la cohésion sociale ?

Quand vous refusez de régler le problème de l'accès des enfants aux cantines scolaires, aggravé par la réforme des bourses,...

M. Michel Hannoun. Demagogue !

M. Louis Mexandeau. ... que vous, mesdames, messieurs de la majorité, avez votée (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre), prétendez-vous lutter contre l'exclusion ?

Non ? Pourtant, il y a urgence à agir. Il n'est plus tolérable qu'en France, à l'aube du XXI^e siècle, des enfants aient faim !

Allez-vous, oui ou non, reprendre nos propositions pour que soit reconnu le droit des enfants à accéder aux cantines scolaires ? (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

L'an prochain, vous crierez moins ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Permettez-moi de remercier, au nom du Gouvernement, M. Mexandeau pour le caractère nuancé de sa question et l'équilibre soigneusement recherché de ses affirmations. (Applaudissements et rires sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Un député socialiste. Nous ne sommes pas Force démocrate !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. En ce qui concerne les cantines scolaires, comme l'a montré l'inspection générale, l'inflexion du taux de fréquentation des cantines scolaires,...

Mme Frédérique Bredin. Est à la baisse !

M. Jean-Yves Le Deaut. Qu'est-ce que l'«inflexion» ?

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. ... sa baisse date de 1991. («Non !» sur les bancs du groupe socialiste.) Je ne dirai pas que c'est la faute du Gouvernement socialiste !

M. Jean-Michel Ferrand. Si ! (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Christian Bataille. Cela fait quatre ans deja que vous etes la !

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. Il suffit d'interroger les jeunes pour savoir qu'une des raisons pour lesquelles ils veulent changer leurs habitudes alimentaires est qu'ils preferent, pour beaucoup d'entre eux, dejeuner a l'exterieur des etablisements scolaires. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Mme Frederique Bredin. Ce n'est pas vrai !

M. Christian Bataille. Incroyable !

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. Ne hurlez pas, je vais vous donner satisfaction !

M. le president. Un peu de calme !

Terminez votre reponse, monsieur le ministre !

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. Je suis tout a fait pret a faire droit aux affirmations de ceux qui pensent que le versement des bourses a une influence sur la frequentation des cantines scolaires. Des la prochaine rentree, dans plusieurs departements francais, nous experimenterons le retour au versement direct des bourses scolaires aux etablisements d'enseignement et nous verrons alors si cela a ou non un effet sur la frequentation des cantines. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Jean-Yves Le Deaut. C'est le retour a la case depart !

M. le president. Un peu de calme !

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Louis Mexandeau. (Vives exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. Louis Mexandeau. Convenons-en, monsieur Vasseur, votre reponse n'etait pas pauvre, elle etait nulle. (Exclamations sur les memes bancs.)

Monsieur le Premier ministre, hier apres-midi, a cette tribune, Mme de Gaulle-Anthonioz, au nom du Conseil economique et social, rappelait que l'education nationale etait l'une des grandes absentes du projet de loi dit de renforcement de la cohesion sociale.

Comment s'en etonner quand votre gouvernement, par sa politique, ne cesse de renforcer la precarite ? (Protestations sur les memes bancs.)

M. Richard Cazenave. Provocateur !

M. Louis Mexandeau. Quand vous supprimez 5 000 postes dans l'education nationale, dont 3 000 dans l'enseignement primaire, pretendez-vous lutter contre l'illettrisme ?

Quand vous diminuez les moyens des zones d'education prioritaires, les ZEP, pretendez-vous renforcer la cohesion sociale ?

Quand vous refusez de regler le probleme de l'acces des enfants aux cantines scolaires, aggrave par la reforme des bourses,...

M. Michel Hannoun. Demagogue !

M. Louis Mexandeau. ... que vous, mesdames, messieurs de la majorite, avez votee (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre), pretendez-vous lutter contre l'exclusion ?

Non ? Pourtant, il y a urgence a agir. Il n'est plus tolerable qu'en France, a l'aube du XXIe siecle, des enfants aient faim !

Allez-vous, oui ou non, reprendre nos propositions pour que soit reconnu le droit des enfants a acceder aux cantines scolaires ? (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

L'an prochain, vous crierez moins ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Permettez-moi de remercier, au nom du Gouvernement, M. Mexandeau pour le caractère nuancé de sa question et l'équilibre soigneusement recherché de ses affirmations. (Applaudissements et rires sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Un député socialiste. Nous ne sommes pas Force démocrate !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. En ce qui concerne les cantines scolaires, comme l'a montré l'inspection générale, l'inflexion du taux de fréquentation des cantines scolaires,...

Mme Frédérique Bredin. Est-ce la baisse !

M. Jean-Yves Le Deaut. Qu'est-ce que l'«inflexion» ?

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. ... sa baisse date de 1991. («Non !» sur les bancs du groupe socialiste.) Je ne dirai pas que c'est la faute du Gouvernement socialiste !

M. Jean-Michel Ferrand. Si ! (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Christian Bataille. Cela fait quatre ans déjà que vous êtes là !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il suffit d'interroger les jeunes pour savoir qu'une des raisons pour lesquelles ils veulent changer leurs habitudes alimentaires est qu'ils préfèrent, pour beaucoup d'entre eux, déjeuner à l'extérieur des établissements scolaires. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Mme Frédérique Bredin. Ce n'est pas vrai !

M. Christian Bataille. Incroyable !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ne hurlez pas, je vais vous donner satisfaction !

M. le président. Un peu de calme !

Terminez votre réponse, monsieur le ministre !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Je suis tout à fait prêt à faire droit aux affirmations de ceux qui pensent que le versement des bourses a une influence sur la fréquentation des cantines scolaires. Dès la prochaine rentrée, dans plusieurs départements français, nous expérimenterons le retour au versement direct des bourses scolaires aux établissements d'enseignement et nous verrons alors si cela a ou non un effet sur la fréquentation des cantines. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Jean-Yves Le Deaut. C'est le retour à la case départ !

M. le président. Un peu de calme !

Données clés

Auteur : [M. Mexandeau Louis](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2407

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 1997, page 2549

Réponse publiée le : 17 avril 1997, page 2549

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 avril 1997